

RCS : NIORT Code greffe : 7901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00601 Numéro SIREN : 514 133 263 Nom ou dénomination : 2S SOLAR
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2021 sous le numéro de dépôt 1568

ZAC Recouvrance
6 Impasse Recouvrance
17100 SAINTES

Tél : 05.46.74.02.55

e-mail : contact@cassiopee-expertise.fr

SAS au capital de 38 112 €
R.C. Saintes B 527 380 307

Copie certifiée conforme

SAS 2S SOLAR

Les Terres de Pressigny

79310 VERRUYES

Dossier financier de l'exercice en Euros
Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Désignation de l'entreprise <u>SAS 2S SOLAR</u>										Néant ☐ *																			
Adresse de l'entreprise <u>Les Terres de Pressigny</u>										<u>79310</u> VERRUYES																			
Numéro SIRET * <table><tr><td>5</td><td>1</td><td>4</td><td>1</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>6</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td></tr></table>										5	1	4	1	3	3	2	6	3	0	0	0	2	0						
5	1	4	1	3	3	2	6	3	0	0	0	2	0																
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>										1	2	Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>		1	2														
1	2																												
1	2																												
										Exercice N clos le <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	9	Exercice N-1 clos le <table><tr><td>3</td><td>1</td><td>1</td><td>2</td><td>2</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr></table>		3	1	1	2	2	0	1	8
3	1	1	2	2	0	1	9																						
3	1	1	2	2	0	1	8																						
ACTIF										Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4													
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles		{	Fonds commercial *		010		012																					
	Autres *			014		016																							
	Immobilitisations corporelles *		028	861 177	030	367 844	493 333	535 086																					
	Immobilitisations financieres * (1)		040		042																								
	Total I (5)		044	861 177	048	367 844	493 333	535 086																					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																							
		Marchandises *		060		062																							
		Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																							
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés*		068	9 727	070	9 727	8 189																				
			Autres * (3)		072	4 817	074	4 817	4 731																				
	Valeurs mobilières de placement		080		082																								
	Disponibilités		084	140 991	086	140 991	136 955																						
	Charges constatées d'avance *		092	2 574	094	2 574	2 496																						
	Total II		096	158 108	098	158 108	152 372																						
	Total général (I+II)		110	1 019 285	112	367 844	651 441	687 458																					
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2																	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *					120	15 000	15 000																					
	Ecart de réévaluation					124																							
	Réserve légale					126	1 500	1 500																					
	Réserves réglementées*					130																							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <table><tr><td>131</td></tr></table>)					131	132	110 996	88 080																				
	131																												
	Report à nouveau					134																							
	Résultat de l'exercice					136	65 656	62 916																					
	Provisions réglementées					140																							
Total I					142	193 152	167 496																						
Provisions pour risques et charges					Total II		154																						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées					156	454 004	517 193																					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164																							
	Fournisseurs et comptes rattachés *					166	3 169	2 768																					
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <table><tr><td>169</td></tr></table>)					169	172	1 116																					
	169																												
	Produits constatés d'avance					174																							
Total III					176	458 289	519 961																						
Total général (I + II + III)					180	651 441	687 458																						
RENOUVELLEMENT	(1)	Dont immobilisations financieres à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	389 364																					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Exercice N clos le							
13	1	1	2	2	0	1	9

Exercice N-1 clos le

3	1	1	2	2	0	1	8
---	---	---	---	---	---	---	---

CASSIOPEE EXPERTISE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	28 036		
Constructions sur sol propre	800 495		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 500		
Installations générales agencements aménagements divers	14 245		
Matériel de transport	900		
TOTAL	861 177		
TOTAL GENERAL	861 177		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			28 036	28 036
Constructions sur sol propre			800 495	800 495
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			17 500	17 500
Installations générales agencements aménagements divers			14 245	14 245
Matériel de transport			900	900
TOTAL			861 177	861 177
TOTAL GENERAL			861 177	861 177

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	5 877	1 345		7 222
Constructions sur sol propre	294 221	38 982		333 203
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 500			17 500
Installations générales agencements aménagements divers	7 593	1 426		9 019
Matériel de transport	900			900
TOTAL	326 091	41 753		367 844
TOTAL GENERAL	326 091	41 753		367 844

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	1 345				
Constructions sur sol propre	38 982				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 426				
TOTAL	41 753				
TOTAL GENERAL	41 753				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	9 727	9 727	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 943	1 943	
Débiteurs divers	2 874	2 874	
Charges constatées d'avance	2 574	2 574	
TOTAL	17 117	17 117	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	504	504		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	453 500	64 136	267 050	122 314
Fournisseurs et comptes rattachés	3 169	3 169		
Impôts sur les bénéfices	1 116	1 116		
TOTAL	458 289	68 925	267 050	122 314
Emprunts remboursés en cours d'exercice	63 119			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau		

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 727
Autres créances	2 874
Total	12 601

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	504
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 628
Total	3 132

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 574
Total	2 574

2S SOLAR

Société Par Actions Simplifiée au capital de 15 000.00 €

Siège social : Les Terres de Pressigny

79310 VERRUYES

514 133 263 RCS NIORT

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 25 JUIN 2020

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 65 656.05 €, de la manière suivante :

- Un résultat de 65 656.05 €
- Une somme de65 656.05 €

affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/12/2018

- Dividende global distribué : 40 000.00 €

Exercice : 31/12/2017

- Dividende global distribué : 0.00 €

Exercice : 31/12/2016

- Dividende global distribué : 0.00 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme

Le président

Jean-Georges SAND

Ingénieur Commercial

Expert Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Colmar

**1 rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM**

Tél. : 03.88.15.24.15 - Fax : 03.88.15.24.16
www.cabinet-sand.fr

2S SOLAR

*Société par actions simplifiée
Capital social de 15 000 €*

Les Terres de Pressigny
79310 VERRUYES

R.C.S. NIORT
SIREN 514 133 263

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice

du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

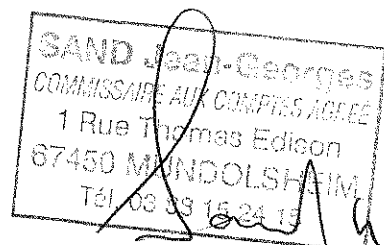
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de Gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président de votre société.



6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

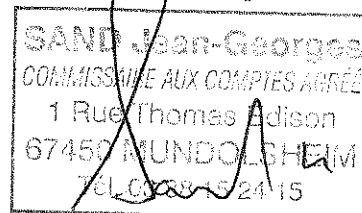
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Mundolsheim, le 19/01/2021

SAND J.G.
Commissaire aux Comptes



Désignation de l'entreprise SAS 2S SOLAR

Adresse de l'entreprise Les Terres de Pressigny 79310 VERRUYES Néant ☐ *

Numéro SIRET * 51413326300020

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EX PROPRIS

CAPIT

RENTES

DETTE

DETTE

DETTE

DETTE

DETTE

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122019		31122018	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	861 177	367 844	493 333	535 086
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	861 177	367 844	493 333	535 086
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070	9 727		9 727	8 189
	Clients et comptes rattachés *	072	074	4 817		4 817	4 731
ACTIF CIP	Autres * (3)	080	082				
	Valeurs mobilières de placement	084	086	140 991		140 991	136 955
	Disponibilités	092	094	2 574		2 574	2 496
	Charges constatées d'avance *	096	098	158 108		158 108	152 372
	Total II	110	112	1 019 285	651 441	152 372	687 458
Total général (I+II)		110	112	1 019 285	651 441	687 458	
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
CAPIT	Capital social ou individuel *	120	120	15 000	15 000		
	Ecart de réévaluation	124	124				
	Réserve légale	126	126	1 500	1 500		
	Réserves réglementées *	130	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	132	110 996	88 080		
CAPIT	Report à nouveau	134	134				
	Résultat de l'exercice	136	136	65 656	62 916		
	Provisions réglementées	140	140				
	Total I	142	142	193 152	167 496		
	Total II	154	154				
DETTE	Provisions pour risques et charges	156	156	454 004	517 193		
	Emprunts et dettes assimilées	164	164				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	166	3 169	2 768		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	172	172	1 116			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	174	174				
DETTE	Produits constatés d'avance	176	176	458 289	519 961		
	Total III	180	180	651 441	687 458		
	Total général (I + II + III)	180	180	651 441	687 458		
RENTES	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	389 364		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise SAS 2S SOLAR

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

3	1	1	2	2	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---

Exercice N-1 clos le 13/11/2001

PRODUITS ET CHARGES DIVERS	1	EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT CHARGES D'EXPLOITATION
----------------------------	---	---

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2S SOLAR

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	28 036	422		424		426	28 036	28 036
	Constructions	430	800 495	432		434		436	800 495	800 495
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	17 500	442		444		446	17 500	17 500
	Installations générales, agencements divers	450	14 245	452		454		456	14 245	14 245
	Matériel de transport	460	900	462		464		466	900	900
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	861 177	492		494		496	861 177	861 177
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510	5 877	512	1 345	514		516	7 222	
	Constructions	520	294 221	522	38 982	524		526	333 203	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	17 500	532		534		536	17 500	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	7 593	542	1 426	544		546	9 019	
	Matériel de transport	550	900	552		554		556	900	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566		
TOTAL		570	326 091	572	41 753	574		576	367 844	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2S SOLAR

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		

Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B

780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant de la cotisation facultative Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 336
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

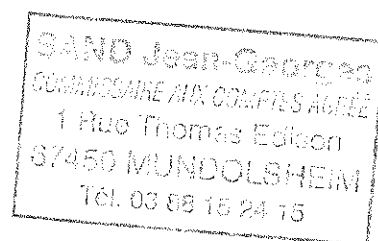
SAND Jean-Genève
COMMISSAIRE AUX COMPTES
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tel. 03 88 15 24 15

SAS 2S SOLAR
Les Terrres de Pressigny

79310 VERRUYES



ANNEXES



CASSIOPEE EXPERTISE
ZAC de Recouvrance
6 Impasse de Recouvrance
17100 SAINTES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES ASSESSÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Terrains	28 036		
Constructions sur sol propre	800 495		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 500		
Installations générales agencements aménagements divers	14 245		
Matériel de transport	900		
TOTAL	861 177		
TOTAL GENERAL	861 177		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Terrains			28 036	28 036
Constructions sur sol propre			800 495	800 495
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			17 500	17 500
Installations générales agencements aménagements divers			14 245	14 245
Matériel de transport			900	900
TOTAL			861 177	861 177
TOTAL GENERAL			861 177	861 177

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Terrains	5 877	1 345		7 222
Constructions sur sol propre	294 221	38 982		333 203
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	17 500			17 500
Installations générales agencements aménagements divers	7 593	1 426		9 019
Matériel de transport	900			900
TOTAL	326 091	41 753		367 844
TOTAL GENERAL	326 091	41 753		367 844

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Terrains	1 345				
Constructions sur sol propre	38 982				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 426				
TOTAL	41 753				
TOTAL GENERAL	41 753				

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES ASSOCIÉ
1 Rue Thomas Edison
87450 MIMOLSHAM
Tél. 03 88 15 24 15

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	9 727	9 727	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 943	1 943	
Débiteurs divers	2 874	2 874	
Charges constatées d'avance	2 574	2 574	
TOTAL	17 117	17 117	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	504	504		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	453 500	64 136	267 050	122 314
Fournisseurs et comptes rattachés	3 169	3 169		
Impôts sur les bénéfices	1 116	1 116		
TOTAL	458 289	68 925	267 050	122 314
Emprunts remboursés en cours d'exercice	63 119			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	10.0000	1 500			1 500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Installations techniques	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

SAND Jean-Georges
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGRÉÉ
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 83 15 21 13

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 727
Autres créances	2 874
Total	12 601

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	504
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 628
Total	3 132

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 574
Total	2 574

CAO Jean-Charles
COMMISSAIRE AUX COMPTES AGÉE
1 Rue Thomas Edison
67450 MUNDOLSHEIM
Tél. 03 88 15 21 13